

Le Président de l'université

**ARRÊTÉ N° 2025-55 DU 17 AVRIL 2025
RELATIF À LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS À L'ÉLECTION
DE REPRÉSENTANT(E)S DES ÉTUDIANT(E)S AUX CONSEILS
DE COMPOSANTES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ**

Scrutin du mardi 8 avril 2025 au jeudi 10 avril 2025

- Vu** le code de l'éducation ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n°2024-1038 du 6 novembre 2024 relatif aux dispositions réglementaires des livres Ier et II du code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'université Paris Cité et approbation de ses statuts ;
Vu la délibération de la Commission nationale de l'informatique et des libertés n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;
Vu l'arrêté n° 2022-88 du 7 juillet 2022 de la présidente de l'université portant décision-cadre relative à la mise en place du vote électronique au sein d'Université Paris Cité et abrogeant l'arrêté n° 2021-01 ;
Vu la délibération n° 2023-26 du Conseil d'administration de l'université du 22 juin 2023 relative à l'élection de Monsieur Édouard KAMINSKI en tant que Président de l'établissement ;
Vu l'arrêté n° 2025-18 du 13 février 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils de composantes internes de l'université Paris Cité ;
Vu l'arrêté n° 2025-37 du 31 mars 2025 relatif à la recevabilité des candidatures à l'élection de représentants des étudiants aux conseils de composantes internes de l'université Paris Cité ;
Vu le procès-verbal des résultats des scrutins.

ARRÊTE :

Article 1 – FACULTÉ DE SANTÉ

1.1 - CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de médecine de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (8 sièges de titulaires et 8 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « LevelUP – Conseil de gestion médecine 2025-2027 »

1. Monsieur Baptiste SABATIER (titulaire)
2. Madame Emma JULLICH (titulaire)
3. Monsieur Arthur SOUCHON (titulaire)
4. Madame Elisa DUTHEIL JAFFRE (titulaire)
5. Monsieur Calixte PAIN CHICOUENE (titulaire)
6. Madame Laila EL BOUHALI (titulaire)
7. Monsieur Henri POPARD (titulaire)
8. Madame Juliette NIJDAM (titulaire)
9. Monsieur Alexis LOUPAN (suppléant)
10. Madame Farida MOHAMED ANWAR HANAFY SAYED (suppléante)
11. Monsieur Thomas HAVARD (suppléant)
12. Madame Alma BOIRON (suppléante)
13. Monsieur Edgar GUENON (suppléant)
14. Madame Clémence CHABRIER (suppléante)
15. Monsieur Yanis KORCHI (suppléant)
16. Madame Lila MOUSSAOUI (suppléante)



1.2 - CONSEIL DE L'UFR DE PHARMACIE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de pharmacie de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (8 sièges de titulaires et 8 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Élus de la Cité »

1. Monsieur Simon DESANGES (titulaire)
2. Madame Chloé NOUN (titulaire)
3. Monsieur Arthur BOUSQUET (titulaire)
4. Madame Alice DE BATS (titulaire)
5. Monsieur Perceval DECK (titulaire)
6. Madame Célia HADADJI DUGAY (titulaire)
7. Monsieur Arthur FERRANDON (titulaire)
8. Madame Axelle NGUYEN (titulaire)
9. Monsieur Skander Kamel BOUCHEMA (suppléant)
10. Madame Marie-Apolline WAJNSZTOK (suppléante)
11. Monsieur Lucas DELEPINE (suppléant)
12. Madame Claire MADES (suppléante)
13. Monsieur Pierre-Amaury DELAITRE (suppléant)
14. Madame Nathalie SALAMA (suppléante)
15. Monsieur Antonio HORHOACA (suppléant)
16. Madame Xavière CHOLLIER (suppléante)

Article 2 - FACULTÉ DES SCIENCES

2.1 - CONSEIL DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEUR DENIS DIDEROT

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'École d'Ingénieur Denis Diderot de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Consilium »

1. Monsieur Joachim KPAYEDO (titulaire)
2. Madame Emma AGGAR (titulaire)
3. Monsieur Augustin LAURENS (titulaire)
4. Madame Jessica BUSZTA (titulaire)
5. Monsieur Louka SKORO (suppléant)
6. Madame Lea ARSENAULT (suppléante)
7. Monsieur Yannick ZHENG (suppléant)
8. Madame Mathilde HUTEAU (suppléante)

2.2 - CONSEIL DE L'UFR DE CHIMIE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de chimie de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Candidature au Conseil de L'UFR de Chimie »

1. Madame Larissa ZAIDA (titulaire)
2. Monsieur Oscar GUILLEMANT (titulaire)
3. Madame Astrid AUTRET (titulaire)
4. Monsieur Alexandro COLLADO (titulaire)
5. Madame Hassina MAHI (suppléante)
6. Monsieur Diebel SALL (suppléant)
7. Madame Natalia JACHIM (suppléante)
8. Monsieur Haziq KHAN (suppléant)

2.3 - CONSEIL DE L'UFR DE PHYSIQUE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de physique de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Les Physicien.nes »

1. Madame Alice THIBERGE (titulaire)
2. Monsieur Lucas MONNERIE (titulaire)
3. Madame Adèle SÉBIRE (titulaire)
4. Monsieur Noé BLANCHARD (titulaire)



5. Madame Sabine LEJEUNE (suppléante)
6. Monsieur Wilfried ARIBAUD (suppléant)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, deux sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

2.4 - CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES FONDAMENTALES ET BIOMÉDICALES

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR des Sciences fondamentales et biomédicales de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (7 sièges de titulaires et 7 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Agissons Pour les Sciences »

1. Madame Ines BERNARD (titulaire)
2. Monsieur Nassim BOUSSAIR (titulaire)
3. Madame Gwenaëlle BRISSONNEAU (titulaire)
4. Monsieur Nael CORBET (titulaire)
5. Madame Angele POSIERE (titulaire)
6. Monsieur Marc GUERIN (titulaire)
7. Madame Chloe POYET (titulaire)
8. Monsieur Rahol SHEIKH (suppléant)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, six sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

2.5 - CONSEIL DE L'IUT DE PARIS PAJOL

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'IUT de Paris Pajol de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Liste conseil d'iut pajol »

1. Monsieur Jenevie MBALA NKUNSUNGA (titulaire)
2. Madame Anaïs GAUCHET (titulaire)
3. Monsieur Gaspard DUFOUR (titulaire)
4. Madame Anouk DE CHERISEY (titulaire)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, quatre sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

2.6 - CONSEIL DE L'UFR D'INFORMATIQUE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR d'informatique de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Liste des étudiant-e-s en informatique »

1. Monsieur Amélia COUTARD-SANDER (titulaire)
2. Chloé LE MOUZER (titulaire)
3. Madame Jeanne POTTIER (titulaire)
4. Monsieur Hani SI DJILANI (titulaire)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, quatre sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

2.7 - CONSEIL DE L'UFR DE MATHÉMATIQUES

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de mathématiques de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « ECUME-Solidaires : L'Union étudiante pour une fac écolo, gratuite et ouverte, contre la précarité et l'extrême droite »

1. Monsieur Léopol VIRRION (titulaire)
2. Madame Lola MENGUY (titulaire)
3. Monsieur Côme TRIPIER (titulaire)
4. Madame Audrey MARTIN-PLAS (suppléante)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, deux sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.



2.8 - CONSEIL DE L'UFR DE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de mathématiques et informatique de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Délégués Étudiants – UFR Maths & Info »

1. Monsieur Ales FERHANI (titulaire)
2. Madame Océane AZZOUG (titulaire)
3. Monsieur Rayane HOURI (titulaire)
4. Madame Jade FORTIN (titulaire)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, quatre sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

2.9 - CONSEIL DE L'UFR SCIENCES DU VIVANT

Aucune liste n'a été déposée pour l'élection au conseil de l'UFR sciences du vivant de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléant(e)s).

Par conséquent, en raison de l'absence de candidature déposée, six sièges de titulaires et six sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants au sein de ce collège.

Article 3 - FACULTÉ SOCIÉTÉS ET HUMANITÉS

3.1 - CONSEIL DE L'UFR GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉS

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR géographie, histoire, économie et sociétés de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « ECUME-Solidaires : L'Union étudiante pour une fac écolo, gratuite et ouverte, contre la précarité et l'extrême droite »

1. Monsieur Quentin CABAT (titulaire)
2. Madame Océane MEWABO (titulaire)
3. Monsieur Louis BURO (titulaire)
4. Madame Nathalie KARACAN (suppléante)
5. Monsieur Charles MIGNONAC (suppléant)
6. Madame Noémie PIRON (suppléante)

3.2 - CONSEIL DE L'UFR DE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de droit, économie, gestion de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (10 sièges de titulaires et 10 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Vos Elus Vous Parlent »

1. Madame Lena STEY (titulaire)
2. Monsieur Maxime PUJOS (titulaire)
3. Madame Ferielle MATHLOUTHI (titulaire)
4. Monsieur Aymeric CHAUVET (titulaire)
5. Madame Hyacinthe ROULLET DE LA BOUILLERIE (titulaire)
6. Monsieur Enzo NICOLETTI (titulaire)
7. Madame Rania AZMI (titulaire)
8. Monsieur Mateo SAVATIER-ALONSO (titulaire)
9. Madame Alma GUY (titulaire)
10. Monsieur Paul-Henry PERRE (titulaire)
11. Madame Sarah ESSATTI (suppléante)
12. Monsieur Siddhartha MUSSAI (suppléant)
13. Madame Marylou GIRARD (suppléante)
14. Monsieur Hugo SEBAN PARTOUCHE (suppléant)
15. Madame Enola LUXARDI (suppléante)
16. Monsieur Cheikh SENE (suppléant)
17. Madame Salomé LAHMI (suppléante)
18. Monsieur Yohan ROSNEL (suppléant)
19. Madame Alexia THIERREE (suppléante)
20. Monsieur Matthias PIOVAN (suppléant)



3.3 - CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR sciences humaines et sociales de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Liste SHS »

1. Madame Clara PAWLOWSKI (titulaire)
2. Monsieur Raphaël LUCAS (titulaire)
3. Madame Sarah BISHAY (titulaire)
4. Monsieur Lucas HIPPOLYTE (titulaire)
5. Madame Alison CASTOR CUPIT (titulaire)
6. Monsieur Théo BREJOUX (titulaire)
7. Madame Manon PEYROU (suppléante)
8. Monsieur Lucas RODIER GONÇALVES (suppléant)
9. Madame Amélia BOISTARD (suppléante)
10. Monsieur Paul KERMAIDIC (suppléant)
11. Madame Kirsty Labelle ENDAMNE (suppléante)
12. Monsieur Antoine RENGUET (suppléant)

3.4 - CONSEIL DE L'UFR INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR Institut de psychologie de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « ABCPsy »

1. Madame Iliia LARDUINAT-PAPAGEORGIOU (titulaire)
2. Monsieur Emmanuel CARAYOL (titulaire)
3. Madame Kheira ROBLES (titulaire)
4. Monsieur Mathis SARAIVA (suppléant)
5. Madame Cécile PERIN (suppléante)
6. Monsieur Arthur PEDRO (suppléant)

Liste : « LE POING LEVÉ-LA LISTE DES ÉTUDIANT-ES ANTICAPITALISTES »

1. Monsieur Yann CORITON (titulaire)
2. Madame Taïna BISMUTH (titulaire)
3. Monsieur Matéo FERNANDO (titulaire)
4. Madame Maï GERVAIS (suppléante)
5. Monsieur Thibalt DIMANCHE (suppléant)
6. Madame Assiatou SY (suppléante)

3.5 - CONSEIL DE L'UFR DE LETTRES, ARTS ET CINÉMA

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de lettres, arts et cinéma de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « ECUME-Solidaires : L'Union étudiante pour une fac écolo, gratuite et ouverte, contre la précarité et l'extrême droite »

1. Madame Lili VANNIER (titulaire)
2. Monsieur Nicolas BONNET (titulaire)
3. Madame Laura MEIER (titulaire)
4. Monsieur Simon PREVOST FONTAINE (titulaire)
5. Madame Raïssa FRANCISCO (suppléante)
6. Monsieur Santi DROUART (suppléant)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, deux sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

3.6 - CONSEIL DE L'UFR INSTITUT DES HUMANITÉS, SCIENCES ET SOCIÉTÉS

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR Institut des humanités, sciences et sociétés (IHSS) de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléant(e)s) :



Liste : « ECUME-Solidaires : L'Union étudiante pour une fac écolo, gratuite et ouverte, contre la précarité et l'extrême droite »

1. Madame Rosa CARRIER (titulaire)
2. Monsieur Joseph SMILOVICI (titulaire)
3. Madame Inès AHMED KHODJA (titulaire)
4. Monsieur Gabriel VIBERT (titulaire)
5. Madame Noémie ALLOUCHE (titulaire)
6. Monsieur Axel MARTELAT (titulaire)

En raison d'une insuffisance de candidatures recevables, six sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

3.7 - CONSEIL DE L'UFR D'ÉTUDES ANGLOPHONES

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR d'études anglophones de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (9 sièges de titulaires et 9 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Collège Étudiant – UFR d'Études Anglophones »

1. Madame Luna BLUMBERG DIT FLEURMONT (titulaire)
2. Monsieur Balthazar ASTIER (titulaire)
3. Madame Jeanne CHARUEL (titulaire)
4. Monsieur Simon IPEAU (titulaire)
5. Madame Roxane CORNETTE (titulaire)
6. Monsieur Louis NOBREGA GUILHERME (titulaire)
7. Madame Alexie PINEAU (titulaire)
8. Monsieur Quentin LACOMBE (titulaire)
9. Madame Delphine NAPOLÉON (titulaire)
10. Monsieur Tristan ANTICH (suppléant)
11. Madame Charlotte LAMONTAGNE (suppléante)
12. Monsieur Julien CHABOT (suppléant)
13. Madame Julie MICHOU (suppléante)
14. Monsieur Eneko ARBAUD (suppléant)
15. Madame Caroline SEYER (suppléante)
16. Monsieur Gad SKURNIK (suppléant)

En raison de l'insuffisance de candidatures recevables, deux sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

3.8 - CONSEIL DE L'UFR DE LINGUISTIQUE

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR linguistique de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (2 sièges de titulaires et 2 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « Langagement étudiant »

1. Monsieur Jules BOUTON (titulaire)
2. Madame Emma KIOUS (titulaire)

En raison de l'insuffisance de candidatures recevables, deux sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants.

3.9 - CONSEIL DE L'UFR DE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Sont déclaré(e)s élu(e)s au conseil de l'UFR de sciences et techniques des activités physiques et sportives de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s) :

Liste : « STAPS PARIS »

1. Monsieur Florian GLEIZER (titulaire)
2. Madame Solene TOURMENTIN (titulaire)
3. Monsieur Paul RUPINI (titulaire)
4. Madame Elyssa SELLAMI (titulaire)
5. Monsieur Jules DENIS (suppléant)
6. Madame Emeline PORTALIER (suppléante)
7. Monsieur Jules CAILLO (suppléant)
8. Madame Chloé BRETON (suppléante)



3.10 - CONSEIL DE L'UFR LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ASIE ORIENTALE

Aucune liste n'a été déposée pour l'élection au conseil de l'UFR langues et civilisations de l'Asie orientale (LCAO) de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s).

Par conséquent, quatre sièges de titulaires et quatre sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants au sein de ce collège.

3.11 - CONSEIL DE L'UFR ETUDES INTERCULTURELLES DE LANGUES APPLIQUEES

Aucune liste n'a été déposée pour l'élection au conseil de l'UFR études interculturelles de langues appliquées (EILA) de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant(e)s).

Par conséquent, quatre sièges de titulaires et quatre sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants au sein de ce collège.

3.12 - CONSEIL DE L'IUT DE PARIS-RIVES DE SEINE

Aucune liste n'a été déposée pour l'élection au conseil de gestion de l'IUT de Paris-Rives de Seine de l'université Paris Cité au titre du collège des étudiant(e)s (10 sièges de titulaires et 10 sièges de suppléant(e)s).

Par conséquent, dix sièges de titulaires et dix sièges de suppléants ou de suppléantes demeurent vacants au sein de ce collège.

Article 4 – MANDATS :

La durée du mandat des représentant(e)s des étudiant(e)s est de deux ans. Le mandat des nouveaux membres des conseils court à compter de la publication du présent arrêté.

Article 5 - RECOURS :

Les médiateurs académiques (article D. 222-42-1 du code de l'éducation), reçoivent les réclamations concernant les opérations électorales décrites aux articles D. 719-1 à D. 719-37 du code de l'éducation.

Tout électeur ainsi que le Président de l'université et la rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France, ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif de Paris. Ce recours auprès du tribunal administratif n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle des opérations électorales. Le tribunal administratif doit être saisi au plus tard le 6^{ème} jour suivant la décision de la commission de contrôle. Il statue dans un délai de deux mois.

La commission de contrôle des opérations électorales, présidée par un magistrat du tribunal administratif et comprenant un représentant désigné par la rectrice, exerce les attributions prévues aux articles D. 719-8 et D. 719-24 du code de l'éducation. Elle doit être saisie des réclamations et recours éventuels au plus tard le 5^{ème} jour suivant la proclamation des résultats. Elle statue dans un délai de quinze jours.

Article 6 – PRISE D'EFFET :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la transmission de celui-ci à la rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France.

Article 7 - EXÉCUTION :

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera porté à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris, le **17 AVR. 2025**

Le Président de l'université,

Édouard KAMINSKI

Transmis au rectorat le : **17 AVR. 2025**

Affiché le : **17 AVR. 2025**